



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

### DELIVRANCE D'UN PERMIS DE CONDUIRE INTERNATIONAL

#### VERIFIER AU PREALABLE SI UN PERMIS INTERNATIONAL EST EXIGE

Si vous vous rendez hors Europe, votre permis français peut suffire pour conduire temporairement dans certains pays. Dans d'autres pays, il doit être accompagné d'un permis international. Ce permis est la traduction officielle de votre permis français. Vous devez le demander avant votre départ de France.

Vous trouverez les informations utiles sur les permis internationaux sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11534>

#### LISTE DES PIECES A FOURNIR



Pour éviter le rejet de votre demande, vous devez présenter des dossiers strictement complets lors de votre demande.

**Pour le permis de conduire international, vous devez impérativement fournir les pièces suivantes :**

2 photos d'identité récentes

1 photocopie couleur recto-verso de votre permis de conduire

1 photocopie couleur recto-verso de votre pièce d'identité en cours de validité

1 photocopie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois

1 formulaire de demande de permis de conduire international complété

**1 enveloppe au format A5 affranchie au tarif en vigueur des plis recommandés avec accusé de réception correspondant à 50 grammes et libellée à vos nom et adresse.**

Nota : Les demandes de permis de conduire international ne peuvent pas être réalisées de manière dématérialisée.

#### A QUEL SERVICE TRANSMETTRE VOTRE DOSSIER COMPLET ?

Vous devez envoyer votre dossier complet par courrier à l'adresse suivante :

Préfecture de Meurthe et Moselle

Bureau des usagers de la route

1 rue du préfet Erignac -

CS 60031

54038 NANCY

#### COMMENT RECUPERER MON PERMIS INTERNATIONAL ?

Le permis de conduire international vous sera expédié à votre domicile sur présentation d'une enveloppe affranchie au tarif en vigueur des plis recommandés avec accusé de réception et libellée à vos nom et adresse.